

SEDIF : Lancement d'une concertation continue sur l'OIBP

Dossier de la rédaction de H2o
November 2024

À la suite du débat organisé en 2023 par la Commission nationale du débat public (CNDP), le SEDIF lance une nouvelle phase de concertation continue, ouverte jusqu'au début de l'enquête publique prévue courant 2025. Cette concertation est placée sous l'égide de deux garantes : Agnese Bertello (qui avait déjà assuré le débat de la CNDP) et Nathalie Durand (aussi garante de la CNDP). Une réunion d'information a été organisée le mercredi 13 novembre à la Fabrique Marais dans le 3^e arrondissement de Paris, afin de préciser la cadre de cette concertation et détailler les avancées du projet. Pour rappel, le SEDIF va mettre en place une "filtration membranaire haute performance", en clair un mix de nanofiltration et d'osmose inverse basse pression, sur ses trois usines de production de Neuilly-sur-Marne, Choisy-le-Roi et Méry-sur-Oise (la seule disposant à ce jour d'une unité de filtration, mais qui sera revue). La technologie est aujourd'hui la meilleure disponible pour éliminer au maximum les micropolluants (dont les PFAS), les résidus médicamenteux et les perturbateurs endocriniens, rappelle le SEDIF, n'omettant pas de préciser son autre avantage : la réduction de la dureté de l'eau produite et son objectif, à terme, d'une eau sans chlore.

Le marché chiffré à près d'un milliard d'euros est confié à Veolia, bénéficiaire du contrat de DSP pour la période 2036. Parmi les partenaires figurent : OTV (filiale de Veolia) en charge de la conception des futures filiales membranaires, les cabinets d'ingénierie Merlin et Egis, les entreprises de construction et de génie civil Eiffage et Chantiers Modernes, les cabinets d'architecture MVRDV et Lelli.

Concertation continue SEDIF